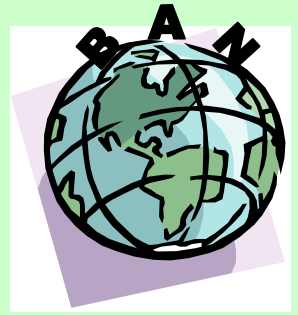


BAN ASBESTOS FRANCE

Association de lutte contre l'amiante

<http://www.ban-asbestos-france.com>

banasbestosfrance@gmail.com



Où et comment finissent les navires du monde entier ?

Assemblée générale de la « Shipbreaking Platform »

Bruxelles, 8-10 juillet 2014

Du 8 au 10 juillet 2014, la plateforme associative sur le démantèlement des navires (<http://www.shipbreakingplatform.org>) a tenu son assemblée générale à Bruxelles, réunissant des militants d'Asie, d'Europe et d'Amérique du nord. Les militants bengalais, indiens et pakistanais ont témoigné des conditions dramatiques de la sous-traitance internationale d'une des activités les plus dangereuses de la filière maritime et des limites du droit international en matière de protection des droits sociaux et environnementaux.

Dans la plus cynique indifférence des autorités européennes, depuis début avril 2014, 174 navires (tankers, porte-containers, ferrys,...) ont été échoués sur les plages de l'Asie du sud (Bangladesh, Inde, Pakistan) pour y être démantelées par des travailleurs aux mains et aux pieds nus, dont beaucoup sont des enfants. Parmi ces bateaux géants qui ont sillonné les océans, 53 appartenaient à des propriétaires européens et 10 battaient pavillon d'un pays de l'UE. L'enjeu du *shipbreaking* est la récupération de l'acier et autres matériaux à recycler dont... l'amiante !

L'état belge a réussi en mai 2014 à bloquer le départ vers les plages d'Asie d'un seul navire (japonais) - le *Global Spirit* - arrêté dans le port d'Anvers pour exportation illégale de déchets toxiques (<http://www.shipbreakingplatform.org/press-release-toxic-ship-sent-for-sustainable-recycling-after-belgium-stopped-illegal-export/>).

Selon Shahin Muhammed Ali, coordinateur de la *Plateforme* pour le Bangladesh, les plages du Sud-Est asiatique sont la « poubelle planétaire des navires mis au rebus ». Profitant de la misère des familles bengalaises, chassées de leur logis par la montée des eaux due au réchauffement climatique, les « shipbreakers » exploitent ces enfants travailleurs assurant - au péril de leur vie pour 2€ par jour - le seul revenu familial. Munis d'une soi-disant *certification ISO 30 000*, censée garantir le respect des droits sociaux et environnementaux, les « shipbreakers » construisent leur fortune sur l'impitoyable exploitation de ces enfants. Le *National Geographic* de mai 2014 fait connaître, photos à l'appui - les conditions de travail sur les plages bengalaises <http://www.shipbreakingplatform.org/platform-news-national-geographic-magazine-reveals-child-labour-toxic-waste-dumping-in-bangladesh-shipbreaking-yards/>.

Après 5 ans de lutte, le mouvement citoyen bengalais a obtenu en février 2014 un arrêt de la cour suprême ordonnant la fermeture de deux chantiers, pour installation illégale sur une zone protégée du littoral bengalais.

Ban Asbestos France fait partie de la *plateforme* et s'associe pleinement à la volonté de celle-ci de lutter pour que les responsables de ces crimes industriels, perpétrés depuis des années en toute impunité, soient enfin jugés à la mesure des conséquences supportées par ceux qui demeurent au XXI^e siècle les « damnés de la terre » (Frantz Fanon).

Contact :

Delphine Reuter, *Shipbreaking Platform* (+32 (0)260.94.418)

Annie Thébaud-Mony, *Ban Asbestos France* (+33 6 76 41 83 46)